DÉPARTEMENT DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE

LA COMMUNE NOUVELLE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

9 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois, le 9 juin à 22 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 2 juin deux mille vingt trois, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Le nombre de Conseillers en exercice est de 45

OBJET

Sollicitation du programme Alvéole Plus pour l'aménagement de places de stationnement pour les vélos dans le parking de l'Hôtel de Ville

En vertu de l'article L.2131-1 du C.G.C.T. Le Maire de Saint-Germain-en-Laye atteste que le présent document a été publié le 10 juin 2023 par voie d'affichages notifié le

transmis en sous-préfecture le 10 juin 2023 et qu'il est donc exécutoire.

Le 10 juin 2023



Etaient présents:

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur Monsieur SOLIGNAC. Madame PEUGNET. BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur PETROVIC, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Madame BOUTIN, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Monsieur BASSINE, Madame GOTTI, Madame CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Madame ANDRE, Madame MEUNIER, Madame BRELURUS, Madame SLEMPKES. Madame NASRI. Monsieur LEGUAY. SAUDO. Monsieur Monsieur NDIAYE, Monsieur SALLE, Madame BOGE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame CASTIGLIEGO, Monsieur GREVET, Monsieur ROUXEL, Monsieur LE GARSMEUR

Avaient donné procuration:

Madame MACE à Monsieur SAUDO
Madame NICOLAS à Monsieur PERICARD
Monsieur JOUSSE à Monsieur VENUS
Monsieur de BEAULAINCOURT à Monsieur SOLIGNAC
Madame GRANDPIERRE à Monsieur NDIAYE
Madame RHONE à Madame CASTIGLIEGO
Madame FRABOULET à Monsieur GREVET

Secrétaire de séance :

Madame de JACQUELOT

Accusé de réception en préfecture 078-200086924-20230609-23-D-12b-DE Date de télétransmission : 10/06/2023 Date de réception préfecture : 10/06/2023 N° DE DOSSIER: 23 D 12b

OBJET : SOLLICITATION DU PROGRAMME ALVEOLE PLUS POUR L'AMENAGEMENT DE PLACES DE STATIONNEMENT POUR LES VELOS DANS LE PARKING DE L'HÔTEL DE VILLE

RAPPORTEUR: Monsieur SOLIGNAC

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre des Certificats d'Economie d'Energie, le programme Alvéole Plus, porté par la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette (FUB), vise à accélérer d'ici 2024 la création de places de stationnement pour les vélos notamment en cofinançant la création de 100 000 places de stationnement sécurisées et abritées.

L'objectif de ce programme est de développer l'usage du vélo en luttant contre le vol de vélo, l'un des principaux freins à son usage.

Pour être éligibles, les emplacements vélos créés doivent être sécurisés, abrités, éclairés, séparés des véhicules motorisés, spacieux et fonctionnels.

Le montant de l'aide varie en fonction du type d'équipement de stationnement (consigne sécurisée, abri, supports dans un local existant).

La Ville souhaite réaménager dans le parking de l'Hôtel de Ville l'emplacement réservé au stationnement des vélos de la flotte municipale et ceux appartenant aux agents venant travailler en vélo pour créer des places supplémentaires et pouvoir accueillir des vélos électriques.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à participer au programme Alvéole Plus, à solliciter le financement de places de stationnement pour les vélos dans le parking de l'Hôtel de Ville et à signer tous les documents s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à participer au programme Alvéole Plus, à solliciter le financement de places de stationnement pour les vélos dans le parking de l'Hôtel de Ville et à signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME, AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Arnaud PÉRICARD

Maire de la commune nouvelle de Saint Germain-en-Laye